



Richard WYLLIEMAN



Mécanisation



Exploitations en grandes cultures sur des sols à faible potentiel : forte hausse du poste matériel et nette dégradation du ratio d'efficacité

L'Observatoire des Charges de MECAnisation en Bourgogne-Franche-Comté existe depuis 1995. Il est composé de 14 cas-types renseignés sur près de 30 paramètres techniques ou économiques liés à la mécanisation. La dernière mise à jour d'importance date de juillet 2013. Depuis cette date, des mises à jour partielles et ciblées sont réalisées afin de renforcer la pertinence de certains cas-types et/ou d'en ajouter d'autres manquants.

C'est dans cette logique que la Fédération des CUMA de Bourgogne-Franche-Comté cible en 2020-2021 les systèmes d'exploitation en grandes cultures à faible potentiel situés sur les Plateaux de Bourgogne en zone dite « intermédiaire ». 19 études de mécanisation supplémentaires complètent un échantillon existant de 10 études.



Des exploitations en recherche de solutions d'adaptation

Les exploitations étudiées appartiennent toutes à la zone dite « intermédiaire », caractérisée par des sols à faible réserve en eau sans possibilité d'irrigation et à faible potentiel de rendement en blé (61 q / ha en moyenne). Affectées par la réforme de la PAC de 2013, elles sont particulièrement fragiles face aux aléas climatiques récurrents et aux limites techniques d'utilisation des produits phytosanitaires. Elles cherchent des solutions d'adaptation, encouragées par des politiques de développement de systèmes économes en intrants.

Entre 2007 et 2019, leur surface a augmenté, passant en moyenne de 227 à 305 ha (Tableau 1). L'assolement s'est diversifié (7 cultures aujourd'hui contre 5 antérieurement). Les cultures de printemps se sont développées (30 % de la SAU contre 15 % auparavant), tout comme les légumineuses qui occupent aujourd'hui 9 % de la SAU. Les associations « céréales + légumineuses » apparaissent. L'extension de l'agriculture biologique s'est accélérée.

Tableau 1 : évolution des caractéristiques des exploitations de GC et faible potentiel entre 2007 et 2019

OCMECA Bourgogne-Franche-Comté	GC et faible potentiel 2007			GC et faible potentiel 2019	
	cas-type	50 % de l'effectif entre et		cas-type	50 % de l'effectif entre et
Critères de positionnement					
SAU	227 ha	173 à 315		305 ha	203 à 376
	157 ha / UMO	140 à 213	↗	188 ha / UMO	161 à 235
Labour	ND* % de la SAU			11 % de la SAU	0 à 28
Rendement moyen sur 3 ans en blé tendre d'hiver	59 q / ha	53 à 63	=	61 q / ha	58 à 65
Surface en culture	100 % de la SAU		=	97 % de la SAU	94 à 100
SCOP	94 % de la SAU	91 à 96	=	92 % de la SAU	90 à 96
Nombre de cultures différentes	5	5 à 7	↗	7	6 à 10
Cultures de printemps	15 % de la SAU	11 à 18	↗	30 % de la SAU	19 à 38
Légumineuses	ND* % de la SAU		↗	9 % de la SAU	7 à 13
Association céréales + légumineuses	ND* % de la SAU			0 % de la SAU	0 à 0

* ND : non disponible

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

Des moyens d'adaptation coûteux

Depuis 2007, les charges de mécanisation se sont alourdies de plus de 30 % (Tableau 2). Tous les postes sont en progression. Le poste carburant a augmenté de 21 %, les postes traction, travail du sol, semis-fertilisation-traitement ont bondi respectivement de 60 %, 48 % et 80 %. Le ratio « Charges de mécanisation / Produit brut + Aides », pertinent pour juger de l'efficacité de la mécanisation, s'est lui aussi dégradé, passant de 19,7 % à 22,3 %.

L'augmentation du prix des matériels (+20 % selon indice IPAMPA entre 2007 et 2019) du fait des technologies nouvelles imposées par la réglementation (ex : normes anti-pollution pour les tracteurs et automoteurs) ou issues du progrès technique (ex : autoguidage par GPS des tracteurs, pesée en continu sur les distributeurs à engrais, coupure de tronçons sur les pulvérisateurs...)

explique cette évolution. L'acquisition de machines pour la mise en place de nouvelles pratiques y concourt également (semoirs spécialisés pour le semis direct à plusieurs trémies et distributions, outils de désherbage mécanique...) tout comme les rotations plus diversifiées et plus complexes rendant plus difficile l'optimisation des matériels (ex : semis, récolte). Enfin, la phase transitoire d'acquisition de nouvelles techniques est souvent génératrice de surcoûts car les agriculteurs, par prudence, conservent les matériels nécessaires pour le labour (traction, charrue...).

Tableau 2 : évolution des charges de mécanisation des exploitations de GC et faible potentiel entre 2007 et 2019

OCMECA Bourgogne-Franche-Comté	GC et faible potentiel 2007			GC et faible potentiel 2019	
	cas-type	50 % de l'effectif entre et		cas-type	50 % de l'effectif entre et
Charges de mécanisation	182 € / ha	188 à 219	↗	247 € / ha	223 à 252
			36 %		
en % du produit brut	19,7 %	18 à 22	↗	22,3 %	20 à 27
			- 2,6		
Produit brut + aides (références 2019)	1 059 € / ha	1 011 à 1 159	=	1 104 € / ha	991 à 1 201
			4 %		

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

Des systèmes de production différenciés...

Parmi les exploitations étudiées :

- 9 labourent de manière occasionnelle et 8 sont en semis direct
- 14 sont en agriculture conventionnelle et 5 en agriculture biologique
- 5 possèdent un atelier élevage
- 7 font appel aux travaux par tiers pour un montant supérieur à 10 % de leurs charges de mécanisation totales

Ces éléments de différenciation ont permis la création de sous-groupes et l'acquisition de premières informations caractérisant ces différents systèmes ou leviers pour la maîtrise des charges (Tableau 3).

Tableau 3 : Caractéristiques des différents systèmes identifiés dans l'échantillon des exploitations étudiées

OCMECA BFC	GC et faible potentiel Labour 20 % à 40 % de la SAU		GC et faible potentiel Non labour		GC et faible potentiel en agriculture biologique		GC et faible potentiel & bovins viande / ovins	
	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et
Critères de positionnement								
SAU	271 ha	179 à 432	341 ha	308 à 364	292 ha	192 à 390	232 ha	163 à 282
	168 ha / UMO	144 à 203	204 ha / UMO	178 à 243	148 ha / UMO	132 à 157	146 ha / UMO	136 à 163
Labour	30 % de la SAU	28 à 34	2 % de la SAU	0 à 6	33 % de la SAU	21 à 42	21 % de la SAU	21 à 21
Rendement moyen sur 3 ans en blé tendre d'hiver	64 q / ha	58 à 71	59 q / ha	58 à 61	26 q / ha	25 à 27	62 q / ha	62 à 63
Culture	96 % de la SAU	94 à 100	99 % de la SAU	97 à 99	100 % de la SAU	100 à 101	70 % de la SAU	59 à 82
SCOP	93 % de la SAU	90 à 96	92 % de la SAU	90 à 94	82 % de la SAU	77 à 90	59 % de la SAU	54 à 64
Cultures de printemps	19 % de la SAU	10 à 32	36 % de la SAU	32 à 40	45 % de la SAU	34 à 55	14 % de la SAU	2 à 22
Légumineuses	5 % de la SAU	0 à 8	13 % de la SAU	10 à 16	40 % de la SAU	31 à 42	4 % de la SAU	0 à 6
Association céréales + légumineuses	0 % de la SAU	0 à 0	0 % de la SAU	0 à 0	6 % de la SAU	0 à 12	0 % de la SAU	0 à 0

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

... avec des impacts sur les charges de mécanisation

Les systèmes conventionnels en semis direct présentent le niveau de charges de mécanisation le plus faible (231 € / ha), soit une réduction de près de 15 % en comparaison des systèmes conventionnels conservant une part de labour (Tableau 4). Mais ce sont les systèmes en agriculture biologique qui offrent le meilleur ratio d'efficacité : le niveau de charges plus élevé est compensé par un « Produit brut + Aides » lui-même plus élevé.

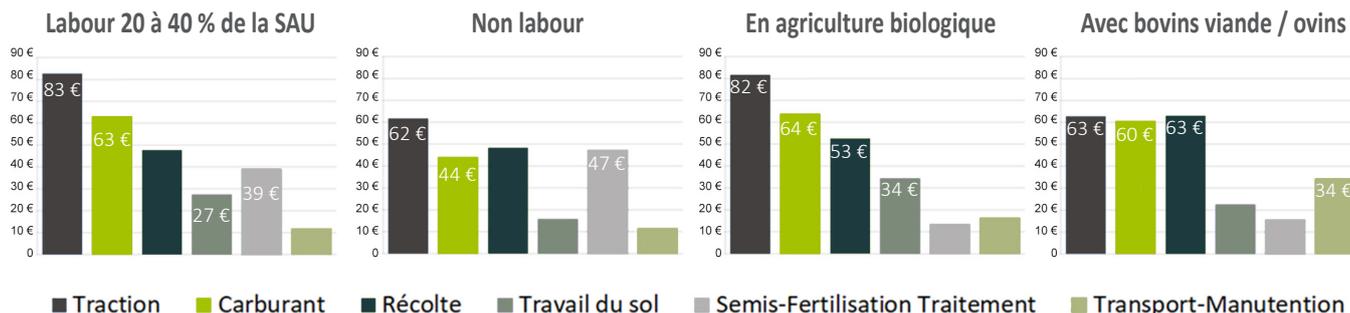
Tableau 4 : Charges de mécanisation des différents systèmes identifiés dans les exploitations étudiées

OCMECA BFC	GC et faible potentiel Labour 20 % à 40 % de la SAU		GC et faible potentiel Non labour		GC et faible potentiel en agriculture biologique		GC et faible potentiel & bovins viande / ovins	
	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et
Charges de mécanisation	267 € / ha	246 à 296	231 € / ha	218 à 242	261 € / ha	223 à 274	248 € / ha	239 à 294
en % du produit brut	24,5 %	20 à 28	20,6 %	19 à 22	18,8 %	20 à 23	23,7 %	22 à 26
Produit brut + Aides (références 2019)	1 101 € / ha	887 à 1 201	1 082 € / ha	1 007 à 1 179	1 510 € / ha	991 à 1916	1 050 € / ha	977 à 1 109

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

Dans le détail, traction, récolte et carburant restent les principaux postes de charges quel que soit le système. Ils représentent 72 % du total des charges de mécanisation.

Répartition des charges par poste pour les différents systèmes (€ / ha)

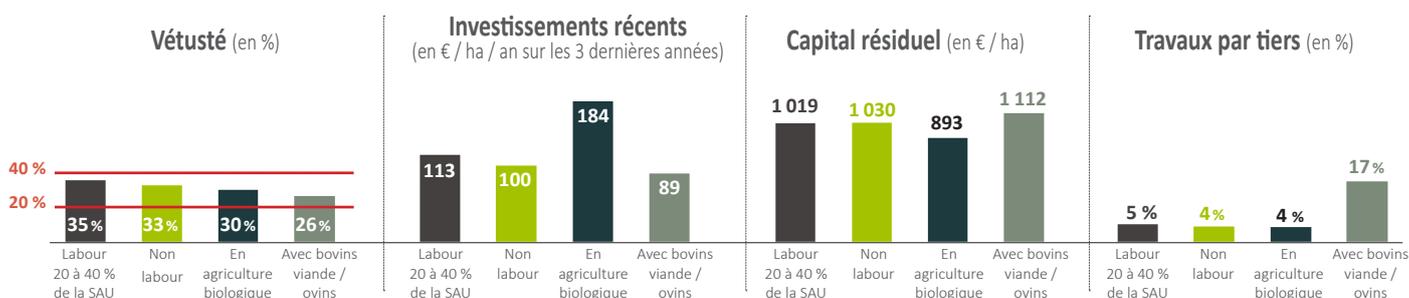


Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

Le taux de vétusté* (compris entre 20 et 40 %) indique un renouvellement du parc matériel correct. Les exploitations en agriculture biologique ont investi deux fois plus (en lien avec des conversions récentes et la nécessité de s'équiper en matériels spécifiques) mais restent parmi celles qui ont le capital résiduel le plus faible (893 € / ha contre plus de 1 000 € / ha pour les autres systèmes). Elles sont moins consommatrices de matériel. Les exploitations avec un atelier d'élevage ont le moins investi ces 3 dernières années et possèdent le parc matériel le plus vieillissant.

*Taux de vétusté = valeur résiduelle du parc matériel / valeur d'achat à neuf

Caractéristiques du parc matériel pour les différents systèmes



Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

D'une manière générale, les travaux par tiers restent peu utilisés. En moyenne, ils représentent moins de 5 % des charges totales (sauf en élevage : 17 %).

Les postes traction, carburant et travail du sol sont plus élevés chez les exploitations qui labourent une partie de leur surface. Le travail du sol génère une consommation de carburant plus importante (78 l / ha en agriculture biologique et 81 l / ha en conventionnel avec labour contre 55 l / ha en semis direct) en lien avec

un temps de traction supérieur (respectivement 5,6 h et 5,2 h / ha contre 4,2 h / ha) et une puissance plus élevée (1,8 ch / ha et 1,9 ch / ha contre 1,6 ch / ha) et à peine mieux valorisée (29 % et 27 % contre 26 %).

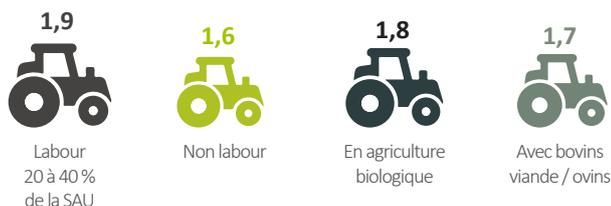
Le poste travail du sol est davantage impacté en agriculture biologique par la présence récente et quasi systématique d'outils de désherbage mécanique (46 % du coût observé). Les systèmes en agriculture conventionnelle sont très peu, voire pas du tout équipés.



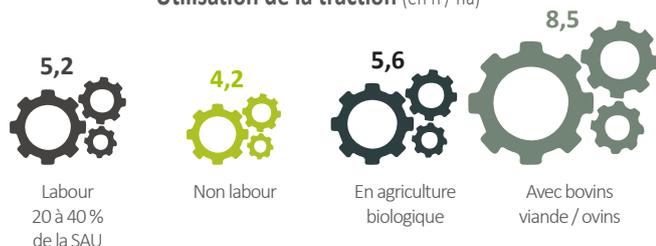
Richard WYLLEMAN

Caractéristiques du parc matériel pour les différents systèmes

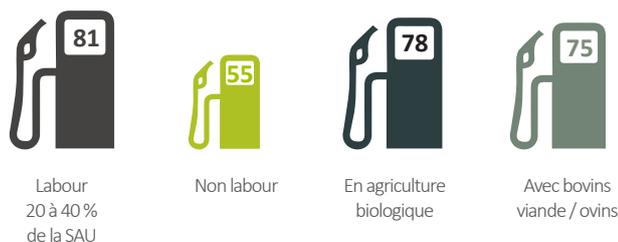
Puissance de traction (en ch / ha)



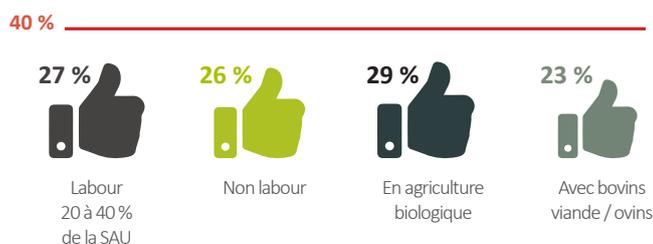
Utilisation de la traction (en h / ha)



Consommation de GNR (en l / ha)



Valorisation de la puissance de traction (en %)



Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

L'investissement collectif pour limiter les charges de mécanisation

En raison de leur surface importante qui leur permet d'investir en adéquation avec leur besoin, ces systèmes (hors élevage) utilisent peu les travaux par tiers (CUMA, travaux par entreprise...). En moyenne, ces derniers n'excèdent pas 5 % des charges totales et progressent peu (de 1 à 4 % en moyenne entre 2007 et 2019).

Dans le détail, les situations peuvent être plus contrastées. 76 % des exploitations ont peu ou pas recours aux travaux par tiers (ou à la mécanisation partagée). Le montant facturé représente en moyenne 3 % des charges de mécanisation totales. A l'opposé, pour 24 %, le recours aux travaux par tiers est régulier et important. Le montant facturé s'élève en moyenne à 30 % (de 22 à 36 % pour 50 % d'entre elles).

Dans ce dernier cas, le niveau de charges de mécanisation est inférieur au niveau conseillé (- 1 %), alors qu'il est plus élevé de 6 % pour les exploitations dont la charge des travaux par tiers n'excède pas 10 %. Plus la facture de mécanisation partagée augmente, plus la variabilité observée sur les charges de mécanisation diminue. Ainsi, le recours aux travaux par tiers peut être considéré comme un levier permettant de « standardiser » et de maîtriser le niveau des charges de mécanisation.

Dans un contexte difficile d'augmentation globale des charges et d'adaptation nécessaire, ce levier présente l'avantage de limiter l'agrandissement du parc matériel tout en développant la dynamique de groupes indispensables pour porter les futurs projets de territoires dans ces zones intermédiaires. L'investissement collectif ne permet pas à tout coup de travailler à un coût inférieur, mais permet de partager le risque et d'éviter les lourdes erreurs d'investissement.



Richard WYLLEMAN

Le marché des agroéquipements résiste mieux que prévu à la crise sanitaire

ZOOM

2020, une année chaotique à relativiser

Le chiffre d'affaires du marché français des agroéquipements s'élève en 2020 à 6 milliards €. En recul de 2 % par rapport à 2019 (année record des ventes), il reste parmi les trois meilleurs depuis 2010 selon l'AXE-MA (Association française des acteurs industriels des agroéquipements et de l'agro-environnement).

Pendant les périodes de confinement, le maintien de l'activité soutient le marché. Selon le SEDIMA (Syndicat national des concessionnaires agricoles), le premier semestre enregistre un fort recul des prises de commandes de matériels neufs, avant un rattrapage se soldant par une progression de 3 % en comparaison de la même période en 2019. Le second semestre est moins favorable avec un recul global de 5 %.

Les immatriculations de tracteurs agricoles orientées à la baisse

Les immatriculations nationales baissent de 8 % en 2020 par rapport à 2019, à la suite du premier confinement (- 18 % sur le premier semestre). Le recul se stabilise au second semestre (- 2 %) (Source : SEDIMA). Ce chiffre est à nuancer au regard de la forte hausse observée en 2019 sous la pression des changements réglementaires. Il est semblable, voire légèrement supérieur, à la moyenne des 5 dernières années.

En région, le recul des immatriculations de tracteurs est plus marqué (- 12,3 %) qu'au niveau national, mais cache de fortes variabilités. L'Yonne affiche - 4,8 % contre - 17,8 % en Haute-Saône. Il est proche de la moyenne nationale en Saône-et-Loire, département qui comptabilise le plus d'immatriculations (22 % des immatriculations en BFC).

Quelles perspectives pour 2021 ?

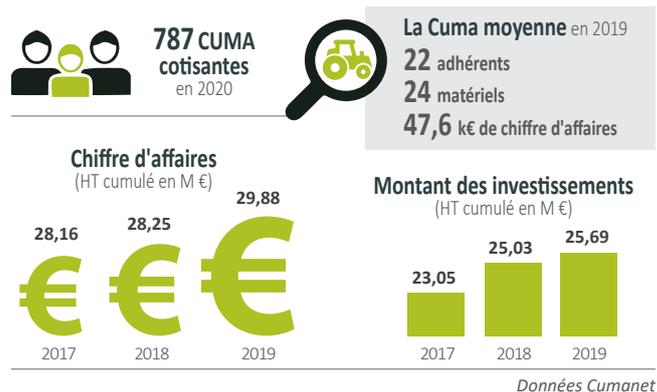
Le SEDIMA prévoit une baisse pour le premier semestre (- 5 % pour les commandes de matériel neuf). La crise sanitaire préoccupe toujours et la conjoncture économique reste incertaine. En viticulture, la suspension négociée pour quatre mois des taxes américaines laisse espérer aux exportateurs de vins et spiritueux une reprise des échanges. En grandes cultures, la remontée des prix atténuée une campagne culturale 2020 morose. Enfin, l'impact du plan France Relance pose question. Même si trois semaines auront suffi à consommer la dotation de 215 millions € fléchés pour la conversion des agroéquipements, les professionnels s'interrogent sur la création d'un nouveau flux d'investissements ou de substitution à d'autres investissements déjà prévus.

Zoom dans les CUMA

Il est trop tôt pour disposer des bilans comptables finalisés et connaître précisément l'impact de la crise sanitaire. Si l'on considère les 6 premiers mois de l'année, le recul des investissements concernant la traction et la récolte (ces deux postes représentant habituellement 40 % du montant des investissements réalisés par les CUMA) s'élève à - 1,5 %. Il résulte d'un net recul dès le début d'année (- 17,1 %) avant un rebond (+ 12,7 %).

En 2019, les CUMA BFC ont investi près de 26 millions €, confirmant une dynamique engagée sur les 3 dernières années. La récolte reste le premier poste d'investissements (26 %), suivie de la fertilisation et la traction (14 % chaque) et du transport manutention (13,4 %). Le parc compte plus de 17 000 matériels.

Les CUMA de Bourgogne-Franche-Comté



Le parc matériel en septembre 2020

